

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette

St-Jean-de-Dieu , le 22 octobre 2015

6211-24-085

A qui de droit,

Suite à l'annonce du projet de parc éolien Nicolas-Riou dans la MRC des Basque et de Rimouski-Neigette, je tiens à vous informer que je suis totalement en accord avec ce dernier et que je n'y vois que du positif pour toute la population dans la réalisation de celui-ci.

En effet, je suis propriétaire d'une érablière dont une partie est située sur le territoire Nicolas-Riou, en plein cœur du développement éolien et pour lequel je sais que je ne recevrai aucun dédommagement monétaire que ce soit pour les risques relié au passage des infrastructures ou tout simplement par le fait que je ne pourrai accéder en tout temps de l'année (temps des sucres) à l'ensemble des terres louées au ministère.

J'ai également fait l'acquisition d'un restaurant dans la municipalité de St-Jean-de-Dieu et je vois la possibilité d'accroître mes revenus d'entreprise et ceux de mes confrères : épicerie, dépanneurs, gîtes du passant, quincaillerie, station d'essence etc... si un tel projet voit le jour dans notre région. St-Jean-de-Dieu est une municipalité dynamique et je crois sincèrement qu'il y a beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients à la réalisation de ce parc éolien.

J'ai travaillé à titre de contremaître pour la compagnie Kiewit lors de la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique pour les jeux olympiques 2009 à Vancouver et laissez-moi vous dire que les règles sont extrêmement sévères et que les compagnies ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent... tout est scruté à la loupe. C'est pour cela que j'ai confiance en à la compagnie EDF et par le fait même au projet de parc éolien Nicolas-Riou dans notre région.

Espérant que notre population soit en faveur et que le projet voit le jour sous peu.



Hugo Bérubé
Propriétaire du restaurant le Gueuleton
32 Principale Nord
St-Jean-de-Dieu, (Qc) G0L 3M0
418-860-7370